



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E62767

VALABLE JUSQU'AU 24/06/2026

ÉDITÉ LE 30/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1976

Forme juridique : SAS

Capital : 201 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 83 B 73

Siret : 327 045 811 00038

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4020327

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 128695

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1286951

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : EQUIPEMENTS VONTHRON

2 RUE JEAN MERMOZ
68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

Téléphone : 03 89 20 99 33

Fax : 03 89 20 99 30

Portable :

Site Internet : www.entreprise-vonthron.com

E-mail : info@equipements-vonthron.fr

Responsabilité légale :
BV CONSEILS (895 267 177) / EQUIPEMENTS NAEGELEN (916 820 947)

Effectif moyen : 114 Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	07/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/02/2023
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	07/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	25/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	25/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.